

l'initiative
ÉCOLE 2010

**Les enjeux
de l'école
vaudoise**



www.ecole2010.ch

1. A L'ORIGINE DU LANCEMENT DE L'INITIATIVE: DES CONSTATS QUE CHACUN A PU FAIRE

Depuis bientôt vingt ans, on est frappé par une dégradation des connaissances et du comportement de trop nombreux élèves de l'école obligatoire vaudoise.

Les parents, les enseignants, les maîtres d'apprentissage, les professeurs des gymnases, des universités et de l'EPFL le remarquent et s'en désolent.

- **Maîtrise du français:** de nombreux élèves, même francophones, quittent l'école obligatoire sans savoir écrire de façon correcte. On frise l'illettrisme chez un certain nombre d'entre eux qui ont pourtant fait toutes leurs écoles dans le canton.
- **Calcul et mathématiques:** de trop nombreux élèves sortant de VSO et VSG ne maîtrisent pas les notions mathématiques de base.
- **Au niveau comportemental,** les élèves deviennent de plus en plus rétifs à l'effort et chahutent lorsqu'on leur demande de travailler, encouragés dans ce sens par la logique des pédagogies du plaisir.



- Même si **une majorité des maîtres d'apprentissage** n'en tiennent pas rigueur aux élèves, un certain nombre d'entre eux sont lassés du manque d'enthousiasme de leurs apprentis face à l'effort et de leur manque de connaissances dans les domaines fondamentaux. Certains arrêtent même de former.
- **Progressivement, les problèmes comportementaux des élèves et le mépris de l'institution,** largement nourris par la survalorisation du moindre effort, rendent très difficiles les conditions d'enseignement.
- Pour masquer l'échec scolaire qui en découle, **les conditions de promotion deviennent progressivement laxistes et incertaines.**
- **L'organisation en cycles** augmente encore l'hétérogénéité des élèves dans les petites classes et réduit les possibilités de développer des programmes clairs et de dresser des bilans réguliers pourtant indispensables pour assurer un bon suivi de l'élève et détecter suffisamment tôt ses lacunes.
- **Les méthodes d'enseignement sont devenues incompréhensibles** pour les parents.
- **La théorie disparaît progressivement** des manuels, les parents ne peuvent plus aider facilement leurs enfants à la maison.
- **Tout le monde constate que les méthodes officielles ne conviennent pas aux élèves, qu'elles ne correspondent pas aux pratiques des maîtres et qu'elles mettent les parents hors-jeu.** Pourtant, de fait, elles continuent d'être imposées par le biais de manuels mis à disposition par le Département.

EN RÉSUMÉ

On peut mettre en évidence les principales causes de ces déficiences:

- laxisme;
- supercherie de « l'enfant placé au centre ». Cette belle locution est une escroquerie de langage: dans les pédagogies de la découverte en vigueur dans le canton, cela ne signifie pas que l'enfant est au centre des préoccupations des maîtres mais « placé au centre de la recherche qu'il doit faire lui-même pour avoir accès aux connaissances »;
- programmes régulièrement réduits;
- organisation scolaire en cycles de deux ans, période artificielle et floue, ne permettant ni de développer un programme précis ni de suivre et contrôler avec suffisamment de précision et assez tôt les lacunes des élèves;
- pédagogies de la découverte, imposées de fait, dans lesquelles:
 - l'enseignant n'est plus censé enseigner: il propose et organise les activités, les choses sont présentées de façon globale et on demande aux élèves d'en déduire les règles,
 - l'élève, seul ou en groupe, découvre les notions avant de les expérimenter dans des activités,
 - les parents, largués, ont de la peine à aider car la théorie n'existe pas, ou presque, et les exercices d'entraînement non plus;
- exigences globalement en baisse;
- réduction du nombre d'évaluations;
- tentatives récurrentes de supprimer les notes;
- suppression de l'option spécifique en VSG;
- pressions sur les maîtres qui résistent à ces états de fait.

COMMANDES

On peut commander le présent document, ainsi que des prospectus et des affichettes A2 en passant par le site www.ecole2010.ch.

Sur le même site, on peut aussi s'inscrire pour participer à des stands au marché ou à des distributions de prospectus directement dans les boîtes aux lettres.

2. LE CADRE DE TRAVAIL INITIAL

- **Un constat : la loi et l'organisation scolaire ont de bons fondements** auxquels il faut apporter quelques corrections pour les adapter à la réalité. Mais cette loi doit mieux fixer le cadre général pour éviter de prêter le flanc à de multiples réformes et changements des règles du jeu imposés par des modifications réglementaires continues.
- **Une règle absolue** : pas de nouvelle révolution scolaire! Garder donc intact l'essentiel des structures existantes pour éviter un nouveau chambardement; le canton de Vaud et son école ont assez donné de ce strict point de vue!
- **Un souci unique et permanent**, celui du travail en classe, ainsi que les constats dressés ont entièrement dirigé le travail des initiants.
- **Des parents et des maîtres** : les initiants sont des parents et des praticiens de l'enseignement de tous les degrés (de l'école primaire à l'université). Ils sont bien souvent les deux en même temps, donc particulièrement concernés par l'école vaudoise.
- **Apolitiques** : les initiants sont apolitiques et surtout détachés de toute question idéologique. Leur seul souci est d'améliorer tout ce qui peut l'être pour que la loi favorise une organisation structurée et fiable de l'école, afin de permettre de meilleures conditions d'enseignement et donc un meilleur enseignement.

3. CINQ PROPOSITIONS DE BON SENS POUR AMÉLIORER LA SITUATION

L'initiative est construite sur cinq propositions concrètes, simples et de bon sens, faciles à mettre en œuvre sans chambardement :

- 1 Conserver les trois filières en renforçant la VSO. Fondamentalement, l'organisation en trois filières constitue un avantage certain du point de vue des conditions de travail dans les classes. Les élèves de VSO ont fait l'objet d'une attention particulière de la part des initiants : transformation de cette voie en une véritable filière préprofessionnelle avec options spécifiques (dans les domaines des langues, de l'économie et des mathématiques) et option de compétence orientée « métiers » (art. 39 et 39c). L'enseignement en VSG est également complété (art. 38).



- 2 Découper les éléments constitutifs de la scolarité en années. On a vu plus haut le trouble que sèment les cycles, même de deux ans seulement. Pédagogiquement, l'échec est patent sur toute la ligne. Un découpage annuel des programmes et des objectifs permettra une détection plus précoce et plus sûre des lacunes avant qu'elles ne s'accumulent. C'est la proposition d'Ecole 2010 (art. 3a al. 1 et 5 al. 3).

- 3 Les conditions de promotion sont aujourd'hui approximatives et souvent variables. Ecole 2010 fixe des conditions de promotion claires. Des notes et des moyennes par branche et une moyenne générale permettront de vérifier si elles sont remplies ou non (art. 8b et 9). On pourra ainsi également permettre que des lacunes dans un domaine soient compensées par de bons résultats dans d'autres, ce qui encouragera l'élève à viser l'excellence dans ses branches de prédilection. Ajoutons que ce mode de procéder met à l'abri des promotions de complaisance aussi bien que des échecs de rétorsion. Ecole 2010 implique aussi que les conditions ne changent plus à tout bout de champ.
- 4 Enseignement structuré et systématique, avec théorie et exercices progressifs. La priorité doit être donnée à des pédagogies structurées (explicites – par opposition aux pédagogies implicites de la découverte) et la liberté pédagogique inscrite en toutes lettres dans la loi (art. 52 al. 2 et 3) en tant que corollaire de la responsabilité des maîtres (art. 73 al. 2 de l'initiative: obligation de respecter les objectifs annuels).
- 5 Création de classes régionales d'encadrement, pour des élèves perturbateurs qui ont un bon potentiel (art. 43b). **Deux objectifs:**

leur donner accès à la réussite dans une filière correspondant à leurs capacités en leur offrant un encadrement professionnel fort, avec des maîtres expérimentés, dans des classes à effectif très réduit;

soulager les classes ordinaires.

Cette mesure est prévue pour une capacité d'accueil totale de 700 à 1000 élèves qui pourraient en bénéficier chaque année dans 90 classes.

4. LES MESURES SECONDAIRES PROPOSÉES POUR NOUER LA GERBE

Ces cinq piliers ne sont pas sortis par hasard d'un chapeau de magicien. Ils sont le fruit de très nombreuses heures de travail, d'observations et d'échanges d'appréciations faites par des maîtres et des parents. Directement au fait de la réalité scolaire, ils paraissent les mieux placés pour parler de leur métier et des contraintes dans lesquelles ils doivent l'exercer... contraintes mises en place par des politiques qui, eux, ne sont jamais confrontés aux réalités de l'enseignement.

Dans le cadre de leurs réflexions, ils ont aussi proposé plusieurs mesures secondaires:

- renforcer les prérogatives du Grand Conseil en matière de contrôle des structures de l'école vaudoise (art. 51 al. 4);
- maintenir le principe d'une orientation basée sur les deux années de transition (au lieu d'un seul semestre et d'un examen - LEO) (art. 26e);
- garantir la confidentialité des Epreuves Cantonales de Référence (ECR) pour que la mesure de la performance du système soit plus fiable (art. 9a al. 5); elle ne l'est pas aujourd'hui;
- augmenter la souplesse dans les effectifs des classes des plus jeunes élèves, soit à l'école enfantine et aux degrés 1 à 4 (art. 54 al. 2);
- octroyer un droit de regard aux enseignants sur les méthodes pédagogiques (via les commissions pédagogiques de branche) (art. 61b).

5. ET LE CONTRE-PROJET DE Mme LYON ?

Conçu pour l'essentiel par Mme Lyon, le contre-projet nous est présenté comme le fruit d'un compromis politicien... C'est peut-être vrai mais cette réponse n'a rien à voir avec la seule question à résoudre : comment mettre un terme à l'insuffisance générale constatée chez ceux qui quittent aujourd'hui l'école obligatoire ?

C'est en réalité un bien mauvais projet de loi qui, s'il est adopté par le peuple, montrera vite ses défauts :

Plutôt que de maintenir la structure actuelle en trois filières qui a fait ses preuves, Mme Lyon a opté résolument pour un nouveau grand chambardement de l'école vaudoise. Le contre-projet fusionne VSO et VSG. Cette aberration pédagogique, qui mêlerait dans la même classe les meilleurs de la VSG et les plus faibles de la VSO, se traduirait par :

- une réorganisation structurelle complète qui apportera durablement le désordre dans les classes avec son lot de troubles et d'incivilités que devront subir les élèves calmes (la grande majorité) ;
- des élèves qui seront en perpétuel ballottage entre différents camarades et différents maîtres, privés du cadre de référence dont ils ont tant besoin ;
- un système de niveaux pour la filière fusionnée qui sera un casse-tête pour l'organisation des écoles. Disons-le : c'est un leurre. Déjà promis il y a quinze ans par les promoteurs d'EVM, les niveaux n'ont pas subsisté longtemps dans les quelques établissements qui les avaient introduits. Ils ne sont que « poudre aux yeux » ;
- des ex-élèves de VSO qui seront enclassés dans des effectifs trop élevés qui ne leur conviennent pas ;
- une hétérogénéité très forte pour toutes les branches sans niveaux qui obligera les maîtres au grand écart et à différencier dans des effectifs qui ne s'y prêtent pas le moins du monde. Pour avoir la moindre chance de réussite – et encore, non sans difficultés –, le texte de loi aurait dû reprendre les normes d'effectifs des actuelles classes de VSO, soit seize élèves. Mais Mme Lyon s'est formellement opposée, devant le Grand Conseil, à toute limitation d'effectif dans la loi ;
- une stigmatisation garantie pour les élèves des classes de triple niveau 1 (déjà baptisées avec mépris les « classes 111 ») ;
- une organisation appelée à disparaître très rapidement, parce qu'elle ne répondra pas aux besoins des élèves. Le contre-projet annonce donc déjà la nouvelle réforme scolaire qui suivra fatalement après quelques années de chambardement. Quand s'arrêtera donc ce cycle infernal des révolutions scolaires, destructrices pour la communauté vaudoise et gravement perturbantes pour les élèves et les parents qui doivent en faire les frais ?

Longue vie aux pédagogies inefficaces !

- Le contre-projet conserve les pédagogies inefficaces en vigueur depuis les années nonante et non conformes aux pratiques des enseignants.
- Ces pédagogies devraient donc hélas survivre encore de nombreuses années et continuer de faire des dégâts sur plusieurs générations d'écoliers, au grand dam des parents qui ne peuvent pas aider leurs enfants.

L'organisation du système est maintenue en cycles... prolongés

- Cette organisation en cycles ne convient pas au suivi régulier des élèves. Aucune disposition d'HarmoS, de la Convention scolaire romande ou du Plan d'Etude Romand n'empêche que la scolarité soit découpée en années scolaires. Il serait donc malheureux de se priver de cette possibilité, ce que fait pourtant le contre-projet.
- Au contraire, le contre-projet passe du cycle de deux ans au cycle de quatre ans, sans découpage annuel impératif. On passe en stabulation libre!

Des notes mais pas de moyennes

- Invoquée comme la raison qui devrait faire renoncer les initiants, la réintroduction des notes en 5e année HarmoS (3^e année actuelle) ne résout strictement rien, du moment qu'elle n'est pas couplée à des conditions de promotion sérieuses.
- Les initiants veulent permettre aux notes de tenir leur rôle informatif, mais aussi certificatif, raison pour laquelle ils ont institué le principe de la moyenne par branche et celui de la moyenne générale qui permet de compenser un domaine faible par un excellent niveau dans un autre.
- Avec le principe de la moyenne générale, les conditions de suffisance sont claires et les efforts à fournir pour obtenir la promotion également. Chacun peut donc revendiquer un domaine d'excellence qui contribue à le promouvoir.

6. QUELQUES MOTS DE CONCLUSION

En termes de coûts, Ecole 2010 impliquera une augmentation d'environ 1% du budget du DFJC, pour un montant variant de 15,3 à 23,7 millions de francs. L'essentiel de ce montant sera alloué aux nouvelles classes d'encadrement, soit 13,2 à 19,8 millions, selon le nombre qu'il faudra en ouvrir (60 à 90 classes).

Si l'initiative est acceptée, sa mise en application pourra se faire de façon totalement conforme à HarmoS, selon des modalités d'ores et déjà convenues avec l'Etat.

Contrairement à tout ce qui a été affirmé sans retenue, les enseignants du terrain n'ont pas été associés à la réflexion. Ils ont tout au plus servi d'alibi en quelques occasions, mais n'ont pas eu leur mot à dire; leur désapprobation n'a pas été entendue.

Enfin, les initiants n'ont jamais eu non plus voix au chapitre de façon significative, d'où l'adoption d'un contre-projet qui n'est rien d'autre qu'une réponse politique à un problème pédagogique.

EVM nous a bien éclairés sur l'impossibilité d'appliquer une loi qui tombe du sérail politique comme un couperet technocratique. De ce point de vue, le contre-projet est le petit frère d'EVM. Sous l'angle politique, il est son prolongement et son approfondissement idéologique, totalement déconnecté de la réalité vécue par les élèves, leurs parents et les enseignants.

ÉCOLE 2010

OUI

le 4 septembre

l'initiative
ÉCOLE 2010

www.ecole2010.ch

améliore
sans
chambarder

VOTEZ



OUI

le 4 septembre

le contre-projet

chambarde

sans améliorer

votez

NON